



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 13 avril 2023

OBJET :

DE-CCAS-23-04-1-2) REMISE GRACIEUSE D'UN PRET D'HONNEUR

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le samedi 08 avril 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE, Mme ETIENNE, Mme GAUVAIN, Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme JOURION, Mme MARTIN, M. MORAINÉ, Mme TOP.

Pouvoirs : M. POLITZER (pouvoir à M. MORAINÉ), Mme POLLARD (pouvoir à Mme MARTIN).

Excusés : M. COMBE, Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme LIBERT-ALBANÉL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des Familles ;

Vu le contrat de prêt conclu entre le Centre communal d'action sociale et Madame F. en juillet 2021 ;

Considérant la situation de Madame et son incapacité de répondre à ses engagements financiers ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Accorde, à titre exceptionnel, une remise gracieuse totale de la créance restant due par Madame F au titre du prêt d'honneur, accordé en juillet 2021, soit la somme de 155 € (cent cinquante-cinq euros).

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé